

D'un projet à l'autre, vers un seul et unique but : recycler tous les résidus de la Côte-Nord

(S.K.) – Le site de compostage d'Unitek en est à sa troisième année d'exploitation. Au fil des ans, le trio tente d'améliorer ses installations et surtout de diminuer les odeurs.

Ainsi, il est présentement en négociation avec la MRC afin d'acquérir une autre portion de terrain à l'arrière de celui occupé actuellement afin d'augmenter la distance existant entre le lieu de

compostage et la route 138. « On se conforme aux lois de l'environnement au fur et à mesure que les lois évoluent avec les moyens que nous avons, explique Dany Sénéchal. À plus

long terme, nous prévoyons installer un bâtiment dédié à l'ensachage sur place et idéalement, la relocalisation de toutes nos installations est envisagée mais ce sont encore des coûts à assumer ».

Un plus pour le secteur forestier



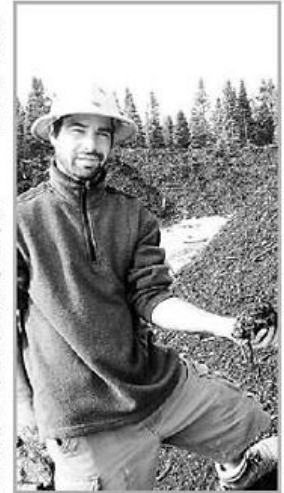
Voici l'endroit où sont déchargées les cargaisons de résidus marins pour l'étape de putréfaction. On aperçoit la toile compostex pour limiter les odeurs. « Ici il y a 500 tonnes de résidus de buccins, 600 tonnes de résidus de crabes et 2 500 tonnes de résidus d'écorces », explique Dany Sénéchal.

(S.K.) – En fait, Unitek récupère également les résidus de copeaux qu'elle additionne aux résidus marins pour en faire du compost. Ayant écoulé l'inventaire de la défunte Scierie HCN autrefois propriété de Kruger, Unitek s'est tourné vers l'entreprise Bercsifor de Labrieville pour s'approvisionner en résidus de copeaux. « Notre projet permet à deux entreprises de récupérer leurs résidus de première transformation tout en respectant l'environnement, poursuit David Hamel. Bientôt, la Côte-Nord sera reconnue comme une région verte et écologique à plusieurs points de vue ».

Des débuts laborieux

Unitek existe depuis sept ans déjà et opère son usine située sur la route Maritime à Forestville depuis cinq ans. Après avoir connu maintes embûches à leurs débuts, Pierre-Luc Comtois, Dany Sénéchal et David Hamel révent toujours de recycler la totalité des résidus de la Côte-Nord et l'auto-financement de leur entreprise. « Avec une masse salariale annuelle de 40 000\$, nous devons encore occuper des emplois ailleurs pour vivre, poursuit David Hamel. En fait, tout l'argent que nous gagnons, nous la réinvestissons dans notre entreprise ».

À ce jour, les trois entrepreneurs qui sont appuyés par deux employés à temps partiel, ont



David Hamel explique qu'à l'étape qui précède le tamisage, le compost ne dégage plus aucune odeur.

investi 1 million de dollars dans Unitek et Bio Nord, la marque de commerce de leur entreprise.